



Echos du conseil municipal du 9 février 2010

Alors que la crise continue et que la situation financière des collectivités locales se tend (y compris à Sainte-Luce), et malgré une campagne électorale pour l'élection régionale qui démarre, l'ambiance de ce Conseil a été particulièrement calme, presque consensuel...

Bonne lecture !

Patrick COTREL,
Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal

Vous pouvez retrouver ce

compte-rendu et les précédents sur mon BLOG : <http://www.patrickcotrel.com/>

Intervention de Thierry Violland (Directeur de l'AURAN) :

Thierry VIOLLAND : (résumé) L'AURAN (Agence d'URbanisme de l'Agglomération Nantaise) a été créée en 1978. Elle travaille aujourd'hui avec une bonne partie du département, et pas seulement Nantes Métropole. Le recensement n'est plus général, mais s'effectue par cycle de 5 ans sur les communes de plus de 10 000 habitants : 8% des personnes sont sondés chaque année, ce qui fait 40% au bout des 5 ans. Cet échantillon est considéré comme représentatif.

Notre agglomération a accueilli 81 000 habitants en 5 ans, 59 000 en sont partis vers d'autres communes du département ou vers d'autres départements. Au total, ce sont 25 901 habitants supplémentaires qui ont été enregistrés de 1999 à 2007. Durant cette période, l'agglomération a gagné 0,6% de population par an, l'aire

urbaine de Nantes 1,0% et le département 1,2%. L'augmentation de la population est inférieure à Sainte-Luce par rapport au reste de l'agglomération. Mais 2500 personnes sont arrivées à Sainte-Luce en 5 ans. La population lucéenne comporte 5800 actifs dont 45% travaillent à Nantes, 19% à Sainte-Luce et 27% dans les autres communes.

En 2030, l'aire urbaine de Nantes comptera 150 000 habitants de plus. Et il faut comprendre (et prévoir) que l'accueil d'un habitant de plus suppose un logement et 2 emplois en plus.

(Suite à des questions), Thierry Violland précise que Nantes n'est pas la seule agglomération à attirer de nouveaux habitants. C'est également le cas pour Rennes et pour Angers dans une moindre mesure. Il faut faire en sorte que ces agglomérations tirent l'ensemble du territoire.

Déclarations préalables :

Information du Maire : (résumé) Le contexte actuel est très difficile. C'est celui d'une société en crise, économique, sociale et politique, celui d'attaques en règle contre la décentralisation et les collectivités territoriales.

Ce n'est pas un secret, nous l'avons dit : le budget 2010 est encore plus complexe à bâtir que ceux des années précédentes, en raison des incertitudes qui pèsent sur l'avenir des finances des collectivités.

Il faut à la fois assurer un service public de qualité, réaliser les indispensables investissements et préserver les marges de manœuvre nécessaires pour préparer l'avenir de Sainte-Luce-sur-Loire.

La réforme territoriale à venir, la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la Contribution Économique Territoriale sont les réponses, libérales, du gouvernement, pour réduire ce déficit.

La solution qui consiste à pénaliser les collectivités territoriales est facile et contestable, car ces dernières sont des acteurs indispensables de l'économie locale et des solidarités. Réduire leur financement, c'est limiter leur capacité d'action au quotidien.

S'y ajoutent des données démographiques : un nouveau mode de calcul du recensement de la population,

pénalisant, et une stagnation démographique liée au retard pris dans les opérations d'urbanisme de l'Est.

Bref, avec moins de dotations et moins d'habitants, nous disposons de moins de ressources

La précédente décennie fut celle des investissements importants, certes utiles, mais dont l'impact financier a été insuffisamment calculé. La décennie qui débute sera celle de la gestion, de la mutualisation, de la hiérarchisation des priorités.

C'est le cadre du budget 2010.

Nous devons impérativement maintenir nos priorités : celles des investissements indispensables comme la transformation de la crèche en multi/accueil, la réhabilitation de l'église, la construction de salles annexes au complexe sportif Marcel-Le-Bonniec, la rénovation de la salle Marc-Jaffret, l'extension de la gendarmerie.

Vous le voyez, il ne s'agit pas d'équipements nouveaux, mais d'adaptations, d'évolution de l'existant. Aujourd'hui, nous envisageons un budget d'investissement de 3 millions d'€, en augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier.

Nous avons limité au maximum les investissements et les dépenses de personnel

Nous avons mûrement réfléchi aux orientations que nous mettons en débat ce soir. Durant deux années, nous n'avons pas emprunté. Nous avons maintenu les taux d'imposition en l'état. Sans que les chiffres soient arrêtés, je vous annonce solennellement que le contexte économique et financier rendra nécessaire une évolution des taux et le recours à l'emprunt. Il en va de l'avenir de la collectivité et de notre capacité à assurer le service public.

Quelques éléments d'information et de commentaire sur l'actualité et les délibérations de ce conseil.

En premier lieu, la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire a été très émue par le séisme d'Haïti, par cette tragédie humaine. Ce soir, nous vous proposerons le vote d'une subvention exceptionnelle au centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes, qui travaille en lien avec les ONG. J'invite également les Lucéens à faire des dons pour aider les familles des survivants et contribuer à la reconstruction du pays.

Quelques dossiers importants :

- l'arrivée du chronobus, la détermination de son tracé, ainsi que la restructuration du centre ville, comme nous envisageons de la faire pour développer le commerce local, trouver un juste équilibre entre habitat, services, commerces, et déplacements sont déterminants pour l'avenir de notre centre ville ;
- L'Agenda 21 est en cours de finalisation. Malgré le contexte financier tendu, nous souhaitons maintenir cette priorité pour de tenir compte de nos engagements à l'échelle de l'agglomération, en particulier le plan climat de Nantes Métropole ;
- Les ROM : en mon âme et conscience et avec le soutien de mes collègues du conseil municipal, j'ai souhaité mettre à disposition un terrain municipal pour que ces familles ne vivent pas dans les conditions déplorables que nous avons pu constater. Une nouvelle association, Soleil Rom, assure le lien et le soutien au quotidien de ces familles, dont les enfants sont scolarisés chez nous. La question est morale. Nous ne pouvons pas compatir à distance et être indifférent lorsque des personnes vivent près de chez nous dans des conditions précaires.

Deux dernières informations pour terminer : tout d'abord pour vous dire que les négociations avec la société Monnet/Decroix vont bon train pour revoir à la baisse le projet de logements sur le site de l'ancienne Maison Familiale et Rurale. Ensuite, pour vous rappeler que la Ville soutient les riverains du collectif Charmilles/Marchinchère dans le bras de fer qui l'oppose à la société Orange. J'envisage de prendre un nouvel arrêté pour interdire les travaux et je regrette que l'opérateur refuse une solution négociée.

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-

1 – 1 Installation d'un nouveau Conseiller municipal :

Bernard AUNETTE : (résumé) fait part de la démission de Valérie PAUZAT. Il rend hommage au travail qu'elle a effectué parmi nous et informe que Marie-Thérèse RABIN devient Conseillère municipale.

Marie-Paule LIZE : (résumé) remercie Valérie pour son travail, par exemple comme élue de proximité du

Luce Toujours) n'a pas de déclaration à faire

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) : Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Thé RABIN. On connaît son engagement militant et on a besoin d'elle. Amical salut à Valérie Pauziat.

Je voudrais évoquer le Contrat Régional de Développement Durable du territoire de Nantes Métropole. Il a été signé à l'occasion du dernier Conseil de Nantes Métropole qui s'est tenu vendredi 5 février dernier. Il marque l'engagement du Conseil régional pour aider au développement durable des territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. Le total de l'engagement de la Région est de 24,3 Millions € pour un total d'investissements de 112,4 M€.

Les projets qui sont aidés par la Région concernent l'économie et l'emploi (zones d'activités), l'environnement et les transports, la culture (médiathèques de Couëron, Orvault, St Aignan, St Jean de Boiseau, St Léger les Vignes, école de musique La chapelle/E, la Fabrique à Nantes), le sport (terrains de foot-ball synthétiques, salles de sports, piscines intercommunales, ...), l'aménagement des espaces publics et d'équipements pour l'enfance, ...

Pour ce qui concerne Sainte-Luce, la Région apportera une aide de 155 256€ pour la réhabilitation de la salle Renée Losq sur un total de 885 000€.

Bien entendu, la Région demande que ces réalisations soient en phase avec son Agenda 21 qui a été adopté en juin dernier. Elle demande également que ces projets soient alimentés par les débats du Conseil de Développement, pour assurer une forme de démocratie participative.

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage : cette question est importante car les obligations légales des communes ne sont pas encore respectées. Et cela donne lieu à des incidents (ex les caravanes sur le parking du zénith à St Herblain).

Le DOB : la commune est prise en tenaille entre un désengagement de l'Etat et une masse salariale qui continue de croître, même sans embauches. De plus, il nous faut assumer les erreurs du passé : le patrimoine communal n'a pas été entretenu correctement et nous avons à faire face à de gros travaux de réfection (salle Le Boniec, église, salle Marc Jaffret, ...). De plus, certains équipements ont été sur dimensionnés sans mesurer les frais de personnel induits. Tout cela nous empêche de faire de nouvelles réalisations pourtant attendues par les Lucéens.

Et cela rend inéluctable une augmentation de la fiscalité que beaucoup de communes ont anticipé dès l'année dernière.

Merci de votre attention.

quartier de l'Aubinière. Elle évoque la difficulté de concilier vie sociale / vie politique / vie familiale.

Véronique CADIEU : (très émue) remercie cette amie qui lui est proche. Elle se dit persuadée que Valérie continuera de s'investir dans les affaires communales, d'une façon ou d'une autre.

11 – 4 et 5 Recrutements

Claude ROUSSELOT : informe du recrutement d'un technicien de sécurité, suite à la promotion et au départ à Nantes Métropole du titulaire du poste : faute d'avoir trouvé un fonctionnaire possédant cette compétence, c'est un contractuel qui sera embauché. Il informe également du recrutement de la jeune technicienne qui a mis en place le Système d'Information Géographique (SIG) qui s'avère indispensable, non seulement pour mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, mais aussi pour la gestion des permis de construire, de la mise en place de panneaux photovoltaïques, l'étude du centre ville, ... Suite à une question de l'opposition, Claude précise que cet agent, en plus de son travail sur le SIG, pourra apporter une aide pour l'étude du centre ville et les ZAC en cours.

3 – 1 Schéma départemental d'accueil des Gens du voyage :

Roselyne DURAND : (résumé) Intervient sur cette question en l'absence de **Brigitte BICHE** qui est en charge de ce dossier.

La loi prévoit une aire d'accueil pour chaque commune de plus de 5000 habitants. Nous n'y sommes pas encore sur l'agglomération. Il faut aussi prévoir des aires de « grands passages » pour les grands rassemblements souvent évangéliques.

Le processus de sédentarisation est de plus en plus fréquent. Il faut prévoir des terrains familiaux avec un habitat mixte : sanitaires et pièces de vie en dur, mais proximité de la caravane.

L'insertion sociale et professionnelle est un objectif fondamental qui passe par la scolarisation, l'aide aux micro-entreprises, en particulier dans la filière recyclage.

Le schéma est approuvé à l'unanimité avec les réserves suivantes :

- que les financements de l'Etat soient maintenus pour les opérateurs de construction des aires d'accueil nouvelles,
- que l'Etat, le Conseil général et Nantes Métropole accompagnent financièrement les projets concourant à la sédentarisation des Gens du voyage,

« De plus, la municipalité réaffirme le souhait de renforcer l'accompagnement social des occupants des aires d'accueil par la collaboration des différents acteurs : gestionnaires, services sociaux spécialisés et services sociaux du territoire.

En CONCLUSION, la municipalité souhaite être informée des différents groupes de travail mis en place par la Commission Consultative départementale des Gens du Voyage pour répondre aux objectifs du schéma départemental, de façon à ceux qui l'intéressent. »

5 – 1 Lancement d'une étude centre ville :

Maryvonne SARRAZIN : (résumé) Lors du dernier Conseil municipal, nous avons déterminé un périmètre d'étude au centre ville. Cette étude est motivée, entre autres ;, par le renouvellement urbain qui fera suite à l'arrivée du chronobus sur notre commune.

Cette étude sera menée conjointement par la commune et Nantes métropole et sera lancée en juin prochain. Pendant cette période, la commune a la possibilité d'invoquer un sursis à statuer pour les demandes de permis de construire qu'elle recevra et qui concernent la zone en question.

Bernard AUNETTE : (résumé) Le marché de l'immobilier est en panne, les prix sont trop élevés ; ce qui fait que les gens vont plus loin et on augmente les déplacements en voiture particulière. De plus, nous n'avons pas assez de logements locatifs sociaux et pas assez d'accession sociale à la propriété. Cette étude, qui pourra déboucher sur une ZAC, par exemple, doit permettre d'anticiper l'arrivée du chronobus, de protéger et renforcer le commerce local et le marché, et de créer des espaces publics de rencontre.

Concernant l'Aubinière, les dernières négociations aboutissent à un terrain vendu moins cher et une redéfinition du projet : entre 60 et 70 logements, un étage en moins, plus de recul du bâti, mais moins de logements sociaux...

Patrick COTREL : Souligne l'importance de l'étude sur le centre ville, des études sur le tracé du chronobus et du futur plan de circulation sur la commune : l'étude sur le tracé est en cours par la SEMITAN et l'étude sur le plan de circulation par un cabinet spécialisé a démarré en décembre, et vous avez dû voir des personnes effectuant des comptages.

L'ensemble de ces projets va remodeler complètement et pour longtemps la physionomie de notre centre ville : nous sommes sans doute en train de prendre des décisions très importants qui engagent notre commune pour longtemps.

Par ailleurs, je précise que le chronobus doit démarrer en septembre 2013. En conséquence, son tracé n'entraînera aucune expropriation. Sinon, ce délai ne pourrait pas être tenu.

12 – 1 Débat d'orientations Budgétaires:

Pascal ISIDORE : (résumé) fait un exposé sur l'environnement économique (reprise molle laissant un chômage important), sur le fort endettement public, les évolutions des relations entre l'Etat et les collectivités locales. La réforme territoriale : la création du conseiller territorial unique risque d'entacher sa légitimité (par le scrutin uninominal à un tour, il pourra être élu par une minorité d'électeurs et la parité sera remise en cause) et de ne pas lui permettre de prendre assez de recul par rapport à son territoire. De plus, la suppression de

la compétence générale pour la Région et le Département, entre autres, vont renforcer la recentralisation vers l'Etat. La suppression de la taxe professionnelle va priver les collectivités locales d'un revenu de 4,3 milliards d'€ au profit des entreprises, sans compensation intégrale de l'Etat, puisque celui-ci ne fait plus progresser ses Dotations Générales de Fonctionnement que de la moitié de l'inflation. Pour ce qui concerne Sainte-Luce, les taux d'imposition ont augmenté chaque année depuis 2002, sauf les

deux dernières années (2008 et 2009), les droits de mutation ont baissé en raison de la crise (-20% depuis 2007), et la dotation de l'Etat, qui avait augmenté en 2008, ont fortement diminué en 2009, et ce sera encore le cas en 2010. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter, malgré de gros efforts de gestion. En effet, les charges de personnel continuent d'augmenter, même sans embauches, du fait des avancements automatiques et des promotions par les concours. Au total, on voit donc nos marges de manœuvre (autofinancement net) se réduire, alors que nous devons faire face à des investissements obligatoires (église, remise à niveau de vestiaires, isolation et entretien de bâtiments communaux, ...). La dette communale, qui était de 11,1 M€ en 2008, est descendue à 8,2 M€, soit un ratio théorique de

désendettement de 7 ans. En 202, nous sommes monté à plus de 13 ans, mais cela reste important et nous avons une petite marge jusqu'à 10 ans. D'autre part, beaucoup de commune ont augmenté leur taux d'imposition d'an dernier. Pour la taxe d'habitation, nous sommes passé très légèrement en dessous de la moyenne des communes de plus de 10 000 hts de l'agglomération. Par contre, pour la taxe du foncier bâti, nous avons entre 2,5 et 3% de retard par rapport à la même moyenne. Il y a donc là aussi une marge de manœuvre.

Une augmentation du taux d'imposition sur le foncier bâti et un recours à l'emprunt (que nous avons évité ces dernières années) sera indispensable.

(Finalement, cet exposé a donné lieu à très peu de débats.)

12 – 2 et 12 - 3 Demande de subvention d'investissement

Des demandes de subvention vont être faites auprès de la CAF pour des investissements d'un montant de l'ordre de 80 000 €. Elles concernent tous les centres d'accueil de la petite enfance et des jeunes. Le principal concerne la halte garderie (pour 46 800 €) pour l'installation d'un préau et d'une chaudière.

D'autre part, une demande de subvention va être faite auprès de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement pour les investissements suivants : rénovation de la charpente de l'église (694 000 €) et la mise en place de bâtiments modulaires pour les vestiaires de la salle Le Bonniec (334 000 €).

12 – 4 Subvention pour l'aide aux victimes du séisme en HAITI

Une subvention de 1 792 € est votée. **Marie-Paule LIZE** précise qu'une collecte de fonds sera faite le 20 février dans un bus en face de la poste, en collaboration avec la SEMITAN et le collectif HAITI de Nantes.

16 – 1 Bâtiments communaux :

René QUEBRIAC : informe que le coût des travaux prévus au multi accueil petite enfance (extension de la Halte Garderie et réaménagement des locaux) va passer de 64 000 à 84 700 €, en raison de travaux complémentaires (peinture, volets roulants).